

**MODELE IA 062 : certificat vétérinaire pour l'exportation d'œufs à couver de France vers la Nouvelle-Calédonie.**

**CERTIFICAT N° :**

**1 PAYS EXPORTATEUR:**

**2 AUTORITE COMPETENTE :**

**3 IDENTIFICATION DES ANIMAUX :**

3.1 Espèce :

3.2 Race :

3.3 Identification, marque :

3.4 Nombre :

**4 PROVENANCE DES ANIMAUX :**

4.1 Nom et adresse de l'exportateur:

4.2 Elevage(s) d'origine des animaux :

4.3 Dates et lieu d'isolement :

4.4 Date et lieu d'embarquement :

**5 TRANSPORT :**

5.1 Nature et identification du moyen de transport:

**6 DESTINATION DES ANIMAUX :**

6.1 Nom et adresse du destinataire:

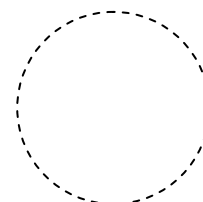
**7 CERTIFICAT VETERINAIRE :**

Je soussigné, \_\_\_\_\_, vétérinaire officiel du gouvernement, certifie, pour ce qui concerne les oeufs embryonnés décrits ci-dessus, que :

7.1 Ils proviennent d'une zone indemne d'influenza aviaire hautement pathogène.

7.2 Ils proviennent d'une zone indemne de la maladie de Newcastle.

7.3 Ils ont été désinfectés aux vapeurs de formol selon une méthode approuvée par l'O.I.E. et qu'ils proviennent d'élevages et de couvoirs régulièrement inspectés par l'autorité vétérinaire du pays d'origine.



7.4 Ces élevages et couvoirs sont reconnus indemnes de mycoplasmosse (CRD), de chlamydie aviaire, de tuberculose aviaire, de choléra aviaire et de salmonellose (*Salmonella pullorum gallinarum*, *S. enteritidis*, *S. typhimurium*).

7.5 Ces élevages et couvoirs, pour ce qui concerne les oeufs de cane ou d'oie, sont indemnes de peste du canard (entérite virale), d'hépatite virale du canard, de maladie de Derszy.

7.6 Ces élevages et couvoirs, pour ce qui concerne les oeufs de poule, sont indemnes de laryngo-trachéite infectieuse, de bronchite infectieuse, de maladie de Marek, de maladie de Gumboro, d'encéphalomyélite Aviaire.

7.7 Ces élevages et couvoirs, pour ce qui concerne les œufs de pigeons, sont indemnes de paratyphose (*Salmonella typhimurium* v. *copenhagen*) et de pseudotuberculose.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et signature du vétérinaire officiel

